



EDITORIAL

Le général CLAUSE a été le premier commandant de la « 5 ».

Quand je commandais l'Escadre j'avais souhaité avoir la photo de chacun des anciens. Je n'agissais pas ainsi pour passer moi aussi à la postérité, car cela n'était pas mon problème, mais seulement pour pouvoir mettre un visage sur ceux qui avec leurs défauts, leurs insuffisances, leurs faiblesses, leurs forces et leur charisme d'hommes avaient créé la « 5 ».

En 76 il m'avait écrit :

« Je n'ai pas de photo pour la postérité, mais j'espère que celle-ci sera reconnue par ceux que j'ai eu sous mes ordres à cette époque ». Quelle leçon d'humanité avec les forces et les faiblesses de cet homme qui a marqué d'une manière indélébile ceux qui ont été sous ses ordres et qui souhaitait que l'on puisse simplement se souvenir du chef qu'il avait été.

Il a été le patron de «l' Escadre de Méditerranée» comme il aimait à le dire (car la «5» de l'époque était à Orange, Oran et Bizerte) mais surtout il a été le patron décrit dans «CHASSEURS MES FRERES». Le patron capable de dégagements sulfureux, de manips fabuleuses, et de combats sans merci.

Ses hommes auraient été capables de le suivre en enfer (s'il avait existé) ou dans n'importe quel autre combat. Il n'avait pas les genoux plus usés que les chaussures comme nous en avons vus certains. C'était un CHEF comme les «Fabry» ou les «Charles».

Depuis la création de l'AP 5, j'avais pris au moins quatre raffles dans sa tradition, pour des opinions ou des décisions qui ne lui convenaient pas.

Il m'avait dit « venez me voir, car il déjà très tard... »

Je ne l'ai pas fait, pris par des choses sans importance, je le regrette car c'était lui l'important.

Il est parti lui aussi vers le paradis des AP 5 perdus où nous nous retrouverons.

PS : Pour ceux qui n'ont pas connu le général CLAUSSE vous trouverez quelques chapitres de Chasseurs mes frères dans AP 5 New's dont un dans ce numéro.

EXTRAIT DE « CHASSEURS, MES FRERES »

CHASSEUR MES FRERES A ETE ECRIT PAR UN RESERVISTE PROPULSE PAR LA GRACE D'UN RAPPEL SOUS LES DRAPEAUX D'UN METIER TRANQUILLE VERS UN UNIVERS ESOTERIQUE, DANS UNE TRIBU AVEC SES REGLES, SES COUTUMES, SA GENEROSITE ET SA SOLIDARITE. IL A DECRIT LE MILIEU AVEC BEAUCOUP D'HUMOUR ET PARFOIS DE TENDRESSE. SON PATRON ETAIT LE GENERAL CLAUSSE.

LE PREMIER EPISODE DANS AP 5 NEW'S A TRAIT A SES EXERCICES DIFFICILES QUI CONSISTENT A TENTER DE MAITRISER L'IMAGINATION DEBORDANTE DE CHASSEURS EN INACTIVITE. NOUS AVONS TOUS CONNU CELA ET PEUT ETRE QUE CE RECIT DONNERA A CERTAIN L'ENVIE DE PRENDRE LA PLUME. J. VUILLEMOT M'A FAIT PASSER UN ARTICLE CONTANT CERTAINES AVENTURES, NOUS LE PUBLIERONS PEUT-ETRE UN JOUR QUAND LES CLAMEURS SE SERONT TUEES.

« LE FAMEUX CHISE DE TRIFFOUILLY »

...

- Alors quoi ? C'est ça, votre chise ?

Nous fûmes remplis de confusion, et nous tînmes conseil. Mérovée m'avait entretenu à plusieurs reprises de projets de chise grandioses, que nous avons étudiés très attentivement. Comme les grands stratèges, il entendait saisir l'occasion, qui est chauve, comme chacun sait.

C'est notre soir, dit-il. Et il faut donner à fond ! Fauchons la sirène à Papouillard, et foutons le chise à Triffouilly !

Papouillard était un vieil adjudant de discipline, une de ces coriaces badernes sans lesquelles l'édifice militaire s'écroulerait. Il gardait la sirène qui servait à éveiller ses troupes, comme le dragon bleu devait garder les portes du royaume céleste. L'idée de faucher la sirène au vieux Papouillard séduisit instantanément Pipo.

Il rampa comme un Sioux jusqu'à la tente où dormait ce juste, et revint quelques minutes plus tard avec l'objet sacré. Mais il semblait déçu, l'opération s'étant avérée d'une dérisoire facilité.

Pipo revendiqua l'honneur de servir cette sirène, et l'enleva de haute lutte. Il l'actionna tout aussitôt à s'en faire claquer les jointure, tandis que les deux Jeep tourniquaient dans les rues silencieuses.

Bientôt apparurent aux portes des ombres grelottantes qui nous regardèrent peureusement. Puis des biffins de la D.C.A. se mirent à courir par les rues, en boutonnant en hâte leurs pantalons. L'un de nous arrêta au passage. Il vit quinze visages pathétiques le fixer avec des yeux hagards, tandis que le Brigadier hurlait :

- Eh bien, grouillez-vous ! Il y a alerte ! Alerte aux parachutistes !

Le malheureux partit à fond de train vers l'église où s'était perché le poste de guet. Chacun comprit que l'affaire allait rebondir.

Le biffin avait mis tant de hâte à s'enfuir, que Moulins et le Brigadier, quelque peu dégrisés, s'avisèrent soudain que l'affaire évoluait dangereusement, et implorèrent leurs tenants pour qu'ils aillent au lit. Quelques tenants s'exécutèrent de mauvaise grâce. J'avoue que je retournai moi-même à ma chambre avec un sentiment pénible d'inachevé, qui me tint éveillé assez longtemps, de fort mauvaise humeur.

Mais j'entendis le glas de l'église toute proche, qui sonnait à toute volée !

- Tiens... Tiens... me dis-je. L'affaire se corse ! Et je commençai à me réjouir

Une demi-heure environ s'écoula. Le glas sonnait toujours. Au bruit de la première cloche vint s'ajouter celui d'une seconde, plus grave et plus forte. Puis mon ami Mérovée pénétra dans ma chambre, et je remarquai deux petites larmes de joie qui perlaient au coin de ses yeux.

- Le « marab » est en liquette dans l'église, en train d'expliquer au service de guet comment on sonne la cloche d'alarme, me dit-il. T'aurais dû être là, Poète ! J'aurais voulu que tu voies l'adjudant, chef des services de guet, stimuler le zèle de ses mironçons : « Vous avez jamais sonné l'alarme, non, bandes de citrouilles ! Allez ! Plus fort ! Plus fort !... » Et l'aumônier pendu à la grosse cloche ! Ah ! C'était beau, mon vieux ! C'était beau !

- Ca va faire du vilain, dis-je soudain à Mérovée car mon excitation tombait.

- Oh ! Mais ça, ça n'est rien du tout, me dit-il en hoquetant.

Et moi, qui connaissais bien mon Mérovée, je sentis l'inquiétude m'envahir.

- Je parie..., murmurai-je en le considérant attentivement... Le central, hein ? Tu l'as fait, ton coup du central ? Depuis longtemps, Mérovée rêvait de cette mystification. Je compris que cette nuit, il s'était enfin réalisé. Mais les lendemains commencèrent à m'apparaître sous de sombres couleurs.

- Vas-y, raconte ! Lui dis-je.

Je n'avais pas besoin de l'en prier. Son histoire l'étouffait.

Avec Onésime et Léon, on s'est dit que cette nuit ne pouvait pas finir aussi tristement et on est allé au central du camp. On s'est emparé du téléphone et on a demandé l'officier de service des biffins. Ah ! vieux ! Comme la foudre, il est arrivé à l'autre bout du fil ! Ils ont l'air plutôt nerveux là-bas ! « Ici, le colonel Tartempion, lui ai-je dit, commandant la division de D.C.A. Envoyez immédiatement toutes vos forces disponibles à Picard ! »

- Il a marché ? Demandai-je, ahuri.

- Cavalé, tu veux dire ! Je parierais ma culotte qu'il était au garde-à-vous, le gars ! « Bien, mon colonel ! Comptez sur nous, mon colonel ! Tout sera fait, mon colonel ! En effet, mon colonel, nous venons de recevoir l'avis d'alarme de Tassaigne, mon colonel ! »

- Et... Ils se préparent réellement ? Demandai-je.

- Evidemment ils se préparent ! Qu'est-ce que tu veux qu'ils fassent, Ils bidulent comme l'enfer, et le village est plein de types qui courent comme des zèbres et qui braillent comme des ânes.

- Eh bien, s'ils marchent, tu as fait du propre ! dis-je, complètement dégrisé.

J'entrevois déjà les cascades de catastrophes que ce geste allait déclencher, et je réussis à communiquer mes alarmes à Mérovée, si bien qu'il eut l'air un peu ennuyé.

- Je ne les aurais pas cru si crétins, me dit-il simplement. Je ne croyais pas que ça marcherait si bien... Mais évidemment, l'alarme, la sirène, les coups de pétoire, le coup de téléphone et la confirmation de Tassaigne... tout ça a dû leur monter aux cheveux... Surtout que voilà trois ans qu'ils rêvent de se battre, les pauvres vieux !

De seconde en seconde, l'ampleur de ce que Mérovée avait osé m'apparaissait davantage. Le souci chassant les brumes euphoriques du « pétrole au toubib », l'histoire devenait progressivement invraisemblable, puis énorme, puis colossale. Elle grossissait comme une avalanche.

Soudain la place sur laquelle donnait notre fenêtre retentit de roulements de camions, d'appels, de cris, de cliquetis d'armes, d'ordres gutturaux.

- Ca y est ! Il y vont ! dit Mérovée ! Al ! les cloches !

- C'est gros..., dis-je lugubrement.

- Oui, c'est gros, répondit en écho la voix caverneuse de Mérovée.

A ce moment précis, la fenêtre de la chambre du Brigadier voisine de la nôtre s'ouvrit, en battant avec un bruit de tonnerre, et nous entendîmes un voix colère qui hurlait :

- Pourriez pas faire un peu moins de pétard, les biffins, non ? Amusez-vous si vous voulez, mais laissez-nous dormir, bande de branlotins !

- On ne s'amuse pas, eh couillon ! lui répondit de la rue une voix que nous reconnûmes pour celle du commandant d'une batterie voisine, qui était l'ami du Brigadier. C'est sérieux, ça bagarre !

Il avait l'air si ravi et si excité, le pauvre type, à l'idée de sa bagarre, que nous en eûmes le cœur serré. Le silence du Brigadier fut significatif. Il venait, sans doute, lui aussi, de réaliser l'étendue du sinistre. Nous pûmes l'entendre qui refermait précautionneusement ses volets.

- C'est de plus en plus gros... me dit Mérovée.
- Oui... ça grossit à vue d'œil, lui dis-je sans l'épargner.

Puis quelqu'un frappa discrètement à notre porte. C'était le Brigadier en pyjama qui était venu chez nous en rasant les murs. Il avait les cheveux en bataille, les yeux bouffis de sommeil, et paraissait perplexe.

- Qu'est-ce que foutent tous ces crétins sur cette place ? demanda-t-il. C'est plein de camions là, dehors, et de types qui courent avec des lampes torches...

- Ils partent se battre à Picard... dit Mérovée. Puis il fallut bien que Mérovée exposât le bilan de ses plus récentes activités, ce qu'il fit en termes sobres. Tout ce que le Brigadier trouva à faire, fut de se fourrager dans les cheveux d'un auriculaire tourmenté.

- Pas de doute, ça bidule ! dit-il, pensif.

Puis très gentiment, avec une douceur résignée qui eût remplis de confusion tout autre que Mérovée, il lui dit :

- Vieux, m'est avis que tu as légèrement exagéré...
- Pouvais-je supposer ces biffins si innocents ? dit Mérovée.
- Certes, certes, innocents, ils le sont, dit le Brigadier en se grattant toujours le crâne. Mais ils s'en vont biduler à Picard, c'est un fait. C'est un coup d'un mois d'arrêts de forteresse pour Moulins et moi... ajouta-t-il pensivement avec une telle douceur, une telle résignation, que j'aurais aimé voir Mérovée se jeter à ses pieds pour implorer son pardon. Mais Mérovée alluma sa bouffarde et la téta.
- Il faudrait peut-être avertir le patron, dit encore le Brigadier.
- Il est parti pour Alger... dit Mérovée.
- Oui, mais il a dû rentrer cette nuit... Il faut avertir Moulins, et ensuite le patron, répéta le Brigadier, en parlant comme un homme qui rêve tout haut.

Nous partîmes donc, toujours en pyjama, réveiller Moulins. Pour accéder à son lit, il fallait prendre le sens unique le long d'un étroit boyau ménagé entre des amoncellements de vêtements et de livres. Moulins nous reçut for incivilement, et nous dit en substance, en un langage que je ne voudrais à aucun prix reproduire ici, qu'il « était vraiment regrettable que nous ne le laissions pas dormir », « que ces crétins de biffins l'avaient déjà réveillé » et qu'il « en avait plein le dos d'être réveillé toute la nuit ». Il fallut l'initier avec précaution à la nouvelle situation créée par Mérovée. Lorsque l'idée eut cheminé à travers les brumes de sa cervelle et qu'il l'eut assimilée, il se fourragea dans les cheveux lui aussi, et dit pensivement :

- En somme, ça bidule ?

Nous l'assurâmes que ça bidulait correctement, et il nous suivit en pyjama, assez ému.

Lorsque nous vîmes apparaître à une fenêtre le patron en pyjama, son air ahuri nous fit peine. Nous réalisâmes soudain combien la langue française pouvait être pauvre en mots et en nuances, pour l'exposé de certaines situations. A mesure que le Brigadier ânonnait son histoire, le patron se renfermait dans un mutisme de plus en plus compact. Puis lui aussi fourragea dans ses cheveux ébouriffés, et dit :

- en somme, ça bidule...

C'est tout ce que le patron dit ce soir-là. Aujourd'hui encore nous lui sommes reconnaissants de n'en avoir pas dit davantage. Si ! Tout de même ! Il en rajouta un peu ! Pensif, il dit :

- Il va y avoir du boulot demain matin pour ma pomme. Attendez-moi, je m'habille. Il faut commencer par décommander le chise en vitesse.

Il était quatre heures du matin.

Nous étions quatre qui assistions le patron le long du calvaire qu'il du parcourir toute la nuit. La séance au centra fut pénible, très pénible :

- Allô ? dit le patron. Allô ? C'est le commandant du détachement d'artillerie ? Oui ?... Bon... Heu...Dites-moi... Vos batteries sont parties sur Picard ?... Oui ?...

Il nous regarda un instant, puis reprit sa croix bravement :

- Eh bien... Heu... Ecoutez... Rappelez-les ! Oui, je vous dis de les rappeler tout de suite... Oui, oui, j'en suis sûr !... Ce sont deux de mes zèbres qui vous ont téléphone de mon central... Je vous expliquerai ça...

Nous entendîmes alors dans l'écouteur une sorte de tonnerre ininterrompu qui roulait avec des consonances rauques comme des abois, tandis que le patron nous lançait des regards de détresse. Puis il boucha avec sa paume le microphone et nous dit :

- Ils ont transmis l'alerte à M... et à O... Il y eut encore d'interminables abois dans le biniou, puis le patron nous transmit avec un calme de plus en plus profond :

- Il est possible que l'alarme ait déjà été donnée aux anglais et aux américains... Alors là ! Enfin, ils vont essayer d'arrêter à temps cette histoire...

- C'est un coup à faire sauter le gouvernement, dit Mérovée.

Nouveaux borborygmes dans le biniou, très violents, très prolongés. Le patron boucha une fois encore le micro avec sa paume et nous dit :

- On me transmet certains sentiments sur vous...

Il enleva sa paume :

- Oui... bien sûr ! Exemplaires !... Oh, ça, exemplaires !...

Mais avouez tout de même que votre type qui a pris la communication est un... Exemplaires aussi, bien entendu, bien entendu ! Mais vous comprenez que dans notre intérêt à tous, cette affaire ne doit pas s'ébruiter... Je pense que oui... Vous comprenez, il est inadmissible que pour le coup de téléphone de deux crétins, une armée entière soit cul par-dessus tête... La cinquième colonne aurait trop beau jeu... Bien sûr, bien sûr... Mais ils ne pensaient vraiment pas trouver tant de crédulité... Enfin, je compte que vous ferez vote possible... Moi aussi, bien sûr... Oui... allons, à demain !

Le patron raccrocha avec un gros soupir.

- Il faut que je vous mette immédiatement aux arrêts, dit-il au Brigadier et à Moulins. Vous êtes les deux responsables...

Je... commença Mérovée.

- Oh, toi, ça va ! Va te coucher. Tu en as assez fait comme ça pour ce soir, lui dit le patron d'un air las.

Coup de biniou soudain. Le patron prit l'appareil :

- allô ?... Ah oui... Ah, diable !... Diable !...

Il se tourna vers nous :

- On téléphone que la division d'O... est restée sur le pied de guerre toute la nuit... et il ajouta avec négligence : « Le général devait justement passer la revue demain matin. Ils avaient peint en blanc toutes les roues de leurs camions. Ils ont gâché leur nuit à enlever la peinture pour la bagarre, et ce matin, il faudra qu'ils remettent du blanc... Le général d'O... n'est pas content du tout... »

A cet instant un planton entra, tenant à la main un message téléphoné tout frais. Il souriait sans discrétion. Le patron lut :

« Inadmissible tenir vingt mille homme éveillés parce que deux de vos officiers sont nerveux. Exige sanctions graves et immédiates. »

- Répondez, dit le patron au centraliste : « Officiers arrêts de rigueur jusqu'à nouvel ordre, mais plaisanterie innocente mal interprétée cause affolement injustifié. »

- Je crois qu'on peut aller dormir maintenant, ajouta-t-il. Nous aurons besoin de forces demain.
- Il est cinq heures et demie, patron, dit Mérovée.
- Ah, c'est vrai. Je crois que c'est inutile de se coucher. Attendons !

Nous attendîmes dans le central, en devisant tranquillement sur les possibilités diverses que renfermait cette merveilleuse histoire, et sur les conclusions qu'elle pouvait avoir.

- C'est tout de même dommage que je n'aie pas été là, dit le patron. Vous avez eu tout le nanan, et moi je n'ai que les ennuis !

La première jeep arriva vers six heures et demie du matin. Elle convoyait un officier d'ordonnance, qui resta une demi-heure avec le patron et repartit. A huit heures se présenta une Chrysler qui vomit un commandant indigné, sabrant l'air de sa cravache. Il resta une heure enfermé avec le patron, et repartit en sabrant toujours l'air avec sa cravache, mis avec un rien de pensif dans le geste. A dix heures, une huit cylindres nickelée cracha un autre colonel, hermétique et glacial, qui s'enferma une heure avec le patron, et ressortit très rouge et très agité. Le patron nous dit qu'il allait partir avec lui, car le général le convoquait d'urgence à son bureau...

La matinée, le repas, et le début de l'après-midi furent consacrés à conter aux copains par le menu ce chise prodigieux, et à l'orner des commentaires d'usage.

A seize heures, le patron revint, et le groupe au complet l'entoura pour lui demander avidement des nouvelles.

- Eh bien, voilà ! dit le patron. Nous avons cinq chambres d'hôtel réquisitionnées à M... pour les pilotes aillent se détendre les nerfs à tour de rôle.

Ce qui fait un chef, ce sont des phrases pareilles.

La conclusion de ce « très fameux chis de Triffouilly » ne nous fut donnée qu'un mois plus tard, par le patron lui-même. A la fin du repas, le serveur apporta des bouteilles de fine.

- Qui offre ça ? demandèrent les convives
- Moi, dit le patron.
- Et en quel honneur ?
- Je sors de carabousse »

Et nous sûmes alors seulement quel prix exact le patron avait payé pour nous.



Dans le dernier AP 5 NEWS j'ai paru a certains ésotérique dans mon commentaire sur l'article de Michel GIRAUD en parlant des légionnaires et des S2 et S3.

Voici donc quelques explications. Dans la décision, on ne peut plus discutable, de supprimer la composante terrestre de la Force de dissuasion, il avait été prévu que la Légion Etrangère prenne place sur le plateau d'Albion. A noter qu'à cette époque le CEMAA n'avait pas souhaité conserver l'utilisation de la piste ce qui pour un aviateur est un comble, (pour la petite histoire elle sert à faire rouler les engins du génie de la Légion...). Donc nos légionnaires n'ont eu de cesse que de supprimer les deux missiles maquettes qui ornaient l'esplanade de l'entrée du 1 er GMS.

Ces deux missiles étaient du type S2 et S3. Le premier d'une charge de 150KT, le second d'une charge de 1MT accompagnés d'aides à la pénétration des défenses adverses. L'ensemble formait un outil de dissuasion d'autant plus redoutable que la simultanéité des tirs de tous les missiles saturait les défenses.

Le plateau d'Albion ne menace plus personne, il n'est plus le garant de notre indépendance, je ne sais pas qui a gagné dans cette décision en revanche je sais ce que la France a perdu.

SUITE ET FIN DE NOTRE « ETUDES ET REFLEXIONS A PROPOSE DU PHENOMENE « OVNI »

REPONSE A LA QUESTION N° 2

Le phénomène réellement observé par les témoins est-il une mauvaise interprétation d'observations de phénomènes connus ?

La réponse qui est généralement proposée à une telle question consiste à citer une dizaine de rapports d'observation d'OVNI pour appuyer une conviction négative.

On peut alors présenter dix autres témoignages correspondant à des erreurs d'interprétation flagrantes qui viennent détruire la thèse précédente.

Pour éviter cet écueil j'emploierai une méthode d'analyse statistique. Elle présente ainsi l'avantage d'être vérifiable, ne peut faire l'objet d'aucune querelle de compétences et prend en compte tous les témoignages disponibles, sans choix orienté.

J'ai choisis d'étudier un paramètre directement lié au phénomène observé : la durée totale d'observation allouée par le témoin.

On pourrait craindre d'utiliser une quantité évaluée subjectivement par le témoin, aussi la précaution a été prise de mener parallèlement une étude expérimentale de contrôle qui a montré que l'évaluation subjective des durées par les témoins est rarement fautive de plus d'un facteur 2 à 3 (dans les deux sens) ce qui est largement suffisant pour l'étude.

La durée d'observation des phénomènes connus visibles dans le ciel

Voyons tout d'abord ce que l'observation des phénomènes connus devrait nous révéler statistiquement quant à la durée des observations. :

On peut répartir les phénomènes connus observables dans le ciel entre les trois catégories suivantes :

- 1) les phénomènes dont l'observation est de très courte durée (quelques secondes au maximum) parmi lesquelles on trouve essentiellement les météorites, les rentrées de satellites, etc.
- 2) les phénomènes dont l'observation est de longue durée (1 heure au moins). On y trouve les ballons-sondes, les objets astronomiques, etc...
- 3) les phénomènes dont l'observation est de durée intermédiaire, qui peut s'étendre d'une dizaine de secondes à plusieurs minutes. On trouve dans cette catégorie les avions (toutes altitudes) les hélicoptères, oiseaux, insectes, etc...

- les phénomènes de durée brève (type 1) sont très nombreux (des centaines de météorites sont visibles chaque nuit en moyenne),

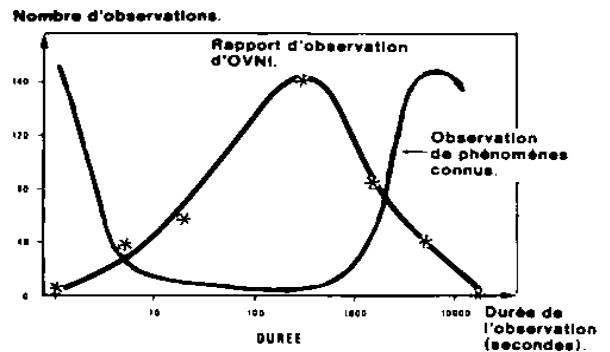
- les phénomènes de longue durée (type 2) sont également très nombreux et ont une plus grande chance d'être observés car la plupart sont visibles chaque jour (planètes),

- les phénomènes de durée intermédiaire (type 3) sont plus rares que les autres et aussi plus faciles à identifier à cause des sons généralement associés.

Un test expérimental d'observation de phénomènes célestes connus donne effectivement le résultat indiqué par une des courbes du diagramme suivant.

Durée d'observation du phénomène OVNI

La durée d'observation est indiquée dans 46 % des rapports d'observation qui nous parviennent. Le nombre des rapports varie en fonction de la durée d'observation selon la courbe du diagramme ci-dessous, cette courbe est très nettement différente de celle qui correspond aux observations des phénomènes connus.

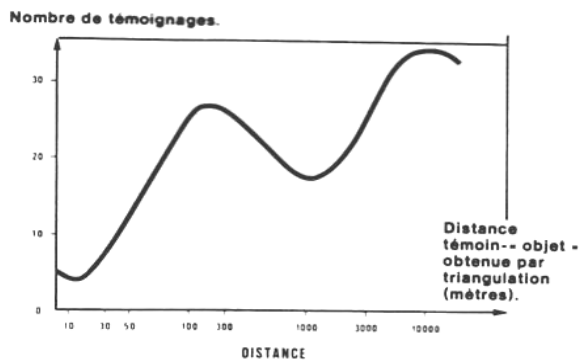


Il est donc difficile d'admettre que les deux phénomènes sont assimilables.

Action de la distance d'observation

On peut aussi faire une étude statistique de la distribution des rapports en fonction de la « distance d'observation », en effet, une proportion modeste, (mais statistiquement significative) de témoignages fait état d'observations simultanées du même phénomène depuis les points éloignés de quelques centaines de mètres à quelques kilomètres par des personnes ne se connaissant généralement pas (les enquêtes correspondantes émanent souvent de sources officielles).

Il est alors possible de procéder à une évaluation objective de la distance d'observation par une classique méthode de triangulation (les témoins indiquent, sur place, dans quelle direction ils ont observé et le reste est affaire de calcul simple). La répartition du nombre de rapports d'observation en fonction de cette distance objective d'observation est la suivante :



A noter que 70 % des rapports d'observations signalent simultanément un silence total en dessous de 1 000 mètres de distance.

IL NE S'AGIT PAS DE PHENOMENES CONNUS

Il faut rapprocher trois résultats pour analyser le phénomène observé :

- 1) le nombre de rapports d'observations en fonction de la « distance de visibilité » atmosphérique,
- 2) le nombre de rapports d'observations en fonction de la durée des observations,
- 3) le nombre de rapports d'observations en fonction de la distance d'observation (distance témoin-« objet »).

Nous pouvons alors chercher quels phénomènes connus répondent simultanément aux trois critères qu'impliquent les résultats précédents :

- être surtout observables quand le ciel est très pur,
- être surtout observables pendant une dizaine de minutes depuis un point donné,
- être vus dans 50 % des cas à moins de 200 mètres de distance et ceci avec un silence total.

Ces phénomènes connus n'existent pas, à ma connaissance, et il ne peut s'agir de mensonges puisque nous avons vu que la première question a levé le doute à ce sujet.

Nous avons donc le choix entre trois hypothèses pour expliquer les résultats précédents :

- 1) nous sommes en présence d'un phénomène inconnu jusqu'à présent,
- 2) les témoins se sont concertés par dizaines de milliers à l'échelle du globe, pour faire en sorte que la durée et la direction de l'observation de phénomènes connus donnent des résultats statistiques impossibles à interpréter,
- 3) les témoins ont systématiquement commis des erreurs d'évaluation de durée d'un facteur 100 dans le sens de l'augmentation pour les courtes durées et dans le sens de la réduction pour les longues durées : ils ont simultanément falsifié les directions d'observations intelligemment.

Les deux dernières hypothèses sont irrecevables.

NOUS SOMMES DONC EN PRESENCE D'UN PHENOMENE INCONNU REELLEMENT OBSERVE PAR LES TEMOINS

Remarque 1

A ce stade il nous est, bien entendu, pas possible de savoir si les témoins ont observé un seul ou plusieurs phénomènes inconnus distincts.

Remarque 2

Un article ne permet pas de présenter la totalité des résultats statistiques qui peuvent être obtenus sur ce phénomène à partir de 60 paramètres distincts. On peut dire que ces résultats montrent que le phénomène OVNI est décrit par les témoins d'une manière extrêmement cohérente dans tous les pays du monde quelles que soient leurs coutumes, le degré d'alphabétisation, les races ou l'évolution industrielle. C'est là un élément à ne pas négliger pour juger de la crédibilité des rapports d'observation.

EN CONCLUSION ;

Je suis amené à tirer personnellement les conclusions suivantes après six années d'études :

- 1) nous sommes en présence d'un phénomène réellement observé par les témoins ;
- 2) Ce phénomène possède des caractéristiques qui lui sont propres, avec un haut degré de cohérence interne et qui ne peuvent être expliquées par aucun phénomène connu observable dans le ciel ;
- 3) le phénomène OVNI présente un intérêt scientifique multidisciplinaire certain et son étude est abordable par les méthodes classiques de la science.

-----Souhaits et recommandations

Pour juger le phénomène OVNI il faut, à mon avis, être d'abord **intellectuellement honnête** et bien informé
 Pour éviter toute passion dans ce jugement, je suggérerais que le sceptique fasse, par exemple, ce que j'ai fait :

- 1) **interroger lui-même** et sans idées préconçues les centaines de témoins d'observations récentes les plus étranges,
- 2) **prendre patiemment connaissance** de très nombreux rapports émanant de « témoins aux fonctions officielles » et des témoins aux compétences indiscutables, enfin, compulser éventuellement les milliers de rapports

d'observations reçus pendant les trente dernières années
pour se faire une idée générale du problème (ne pas croire
en l'occurrence à l'exhaustivité du peu d'information qu'on

possède soi-même, ni penser que ce qui est largement publié en est un bon échantillon.

3) **vérifier lui-même** avec le plus grand soin certains témoignages et tenter de les expliquer complètement sans en omettre un seul détail important.

Alors seulement le sceptique pourra véritablement exprimer sa propre opinion en connaissance de cause. Dans tout autre cas, il ne ferait que répéter l'opinion d'un autre ou juger un phénomène autre que celui dont j'ai voulu l'informer ici.

En ce qui concerne cette méthode a radicalement changé mon jugement du phénomène, jugement qui était extrêmement sceptique à l'origine.

Mes souhaits :

Mon premier et plus vif souhait est de voir l'étude de cet intéressant phénomène enfin abordée autrement qu'épisodiquement et à titre privé.

Mon second souhait est, bien sûr, de participer à cet effort pour que ne soit pas perdu le bénéfice de six années de travail personnel.

Il est, à mon avis, certain que pour voir la connaissance du phénomène progresser indiscutablement, il faudra qu'un organisme officiel en inscrive l'étude à son programme, même à très faible niveau de financement. Une telle recherche ne pourra certainement pas continuer à être abordée exclusivement à titre privé par quelques rares scientifiques, parce que le courage des hommes s'y essouffle et parce que leurs moyens personnels sont insuffisants.

Je recommanderai cependant vivement d'éviter à tout prix de commettre à nouveau l'erreur de la « Commission Condon » aux U.S.A.,, c'est-à-dire de veiller à confier ce travail de recherche à des hommes connaissant déjà suffisamment bien le phénomène et « motivé » par son analyse, et non à des scientifiques intellectuellement vierges sur le sujet (on n'imagine pas par exemple, de confier les difficultés de la biologie moléculaire à des astrophysiciens sous prétexte que leur objectivité sera plus grande !).

ANNEXE

TEMOIGNAGE TYPE

Le cas que j'ai choisis ici a été traité dans le rapport Condon (1). Pendant l'étude du groupe mis en place à l'Université du Colorado, le dossier de l'Air Force concernant ce cas ne fut pas retrouvé à cause d'une erreur de date. Ainsi, les analyses radar et météorologiques furent faites pour le 19 septembre 1957 alors que l'observation avait eu lieu le 17 juillet 1957.

C'est dans ces conditions que les conclusions des membres de la commission Condon furent les suivantes :

« 1) Si le rapport est exact, il décrit un phénomène inhabituel qui intrigue et embarrasse et qui, en l'absence d'information additionnelle, doit être classé comme non identifié (Condo, page 57).

2) du fait... que des informations additionnelles sur cet incident ne sont pas disponibles, aucune conclusion valable ne peut être tirée. Sur le plan de la propagation radioélectrique, (basée sur une fausse date, NDT), on doit tenter de classer cette observation parmi les non identifiées (Thayer, page 133).

3) Si un dossier sur cet incident, rédigé soit par l'équipage du B47, soit par le personnel du « Wing intelligence » fut soumis aux services compétents, en 1957, il n'existe apparemment plus. Les images animées des écrans radar et autres informations qui ont été prétendument enregistrées durant l'incident n'ont apparemment jamais existé.

(1) E.U. Condon – 1969 – Scientific Study of Unidentified Flying Objects – Bantam Books, NY. Page 56-58, 136-139, 260-266, 750, 874-894.

L'analyse de l'observation doit par conséquent reposer entièrement sur la mémoire des membres de l'équipage dix ans après l'évènement. Ces descriptions ne permettent pas d'identifier le phénomène rencontré (Graig, page 265).

4) Après analyse, la conclusion unanime fut que l'objet n'était pas une luminosité due à un plasma ou à l'électricité atmosphérique (Altschuler, page 750). »

Par la suite, le Dr.J. Mc Donald, alors Professeur de physique atmosphérique à l'Université d'Arizona, parvint à retrouver le dossier existant sur ce cas, et donc, pu corriger la date du vol et obtenir toutes les informations nécessaires à partir de ces documents aussi bien qu'à partir des interviews personnels de membres de l'équipage. Le texte cité ici résulte de son enquête personnelle, le lecteur voudra bien tirer lui-même ses propres conclusions.

Ce cas type peut ainsi servir à mettre en lumière les difficultés à vaincre pour décider si oui ou non le phénomène OVNI représente un problème scientifique.

Le Texte du cas est tiré d'un article paru dans la revue mensuelle américaine « Astronautics and Aeronautics » de juillet 1971, éditée par l'A.I.A.A. (American Institute for Astronautics and Aeronautics). Le commandant de bord de l'USAF en retraite, le Lt.-Colonel Lewis D. Chase, un des témoins, a confirmé l'exactitude du rapport qui suit par une lettre adressée au U.F.O. subcommittee de l'A.I.A.A. ».

MODIFICATIF N° 12

Nouveaux inscrits :

493 – Michel BAUMGARTNER, 9, Camille de Sant Pere – 66150 ARLES SUR TECH
494 – Jean-charles KNOFF, 124, La Bastide route – 84530 VILLELAURE
495 - Jacques VIARD – Le Haut-Treillac – 24110 GRIGNOLS

Adresses « e.mail » :

Ajouter :

Michel BAUMGARTNER – geoffroybaum@wanadoo.fr
Théodore MAHLBERG – theo.mahlberg@wanadoo.fr
Alain MARTEL – alain.martel@dassault-aviation.fr
Jean-Luc MERCIER – jean-luc.mercie@wanadoo.fr

Modifier :

Daniel BASTIEN – g1.rasud@wanadoo.fr
Claude BUTSCHER – claude.butscher@wanadoo.fr
Emmanuel FROIDEVEAUX – emmanuel.froideveaux@wanadoo.fr
Jean-Marc LAJUST – jean-marc.lajust@wanadoo.fr
Jean-François ORSSAUD – jforssaud@wanadoo.fr
Jean VUILLEMOT – 211132jl@wanadoo.fr
Bernard ARRIGHI – gigi.soun@wanadoo.fr

Changements d'adresses :

Stéphane ABRIAL – Cabinet du Premier ministre – Hôtel Matignon – 57, rue de Varenne – 75700 PARIS
Daniel BASTIEN – Commandant de la Région aérienne Sud – 33998 BORDEAUX ARMEES
Louis-André BIENSEANT – P.O. BOX 70356 – ABU DHABI – Emirats Arabes Unis
Sylvie CAVAILLES – SUE EC 03.003 « ARDENNES » - BA 133 – B.P. 334 – 54201 TOUL CEDEX
Patrick DUTARTRE : E.M.A.A./R.I. – 26, blvd Victor – 00460 ARMEES
Jean-Bernard GACHE – Lot. La Croix d'Or – 2, allée des Romarins – 84100 ORANGE
Albert Gil – 17, Lot. Lou Roc – 34120 LEZIGNAN LA CEBE
Bernard LEPOIVRE – Chemin des blagiers – 84600 VALREAS
Christine/Christian MARTIN – Quartier Clos Cavaliers – 84100 ORANGE
Gilles OBENICHE – 13, rue Marguerite Duras – 81160 SAINT JUERY

ILS NOUS ONT QUITTES DERNIEREMENT ...

*Le Général CLAUSSE
Gilbert SOUQUET – le 23/07/2003
Alain SOURDON – le 12/12/2003*